

*Assurance-chômage—Loi*

• (2150)

On parlait des régions et la ministre était au courant des problèmes que nous connaissions dans les régions, tel que défini pour le programme d'assurance-chômage. Ici, je veux parler des régions rurales et des régions urbaines parce que chez nous, on est affecté.

Dans la région de Beauséjour, le taux de chômage se tient entre 15 et 30 p. 100, dans la région rurale. Mais dans la ville d'à côté, qui est la ville de Moncton, le taux de chômage se maintient à environ 8 p. 100. Mais lorsqu'on combine les deux régions, cela donne un taux de 11, 11,4, 11,5, ce qui veut dire que d'après la loi, ça nous prend 16 semaines.

Et la ministre, l'an passé, au mois de juin, nous avait assurés qu'elle était en train d'étudier tout le dossier, parce qu'elle réalisait que cela pouvait causer certains problèmes à certaines régions que de combiner des régions urbaines avec des régions rurales.

A la suite de plusieurs questions, j'avais toujours la même réponse, savoir que le dossier était à l'étude. Et la ministre, lorsqu'elle avait annoncé le programme d'assurance-chômage, elle disait aussi qu'il y avait une étude qui était en cours et qui devait être terminée avant janvier 1990, lorsque les changements au programme d'assurance-chômage seraient en vigueur. Mais on pouvait lire dans les journaux dernièrement: *U.I. Boundary System may miss deadline.*

Encore une fois, on déçoit les gens. On leur promet des changements qui seront à leur avantage, mais on ne fait pas les études, on se traîne les pieds. Et pourtant, le gouvernement ne peut pas dire qu'il n'était pas au courant du fait qu'un tel problème ou que de tels problèmes existaient. On avait promis aux gens qu'on allait faire les changements nécessaires, parce que la différence chez nous entre 10 et 16 semaines et entre 10 et 14 semaines, tel que ce projet de loi le propose, représente un problème majeur. Pourquoi? Pour la simple raison que nous dépendons énormément de la pêche. Et la pêche, chez nous, c'est saisonnier. La saison du homard dans mon coin de pays ne dure que 10 semaines. Il n'est pas question d'allonger la saison, parce que si on décidait d'allonger la saison, ce serait la catastrophe pour les stocks de homard; la même chose se produit dans l'industrie du crabe où on s'est servi d'une ressource comme base pour des programmes de soutien de revenu. On se servait de cette ressource pour donner des semaines de travail. Cette année, il n'y en avait plus de crabe. Il y avait eu surpêche. Alors, les gens, les travailleurs d'usine n'ont même pas pu faire leurs 10 semaines.

Tout cela pour vous dire que la pêche, chez nous, c'est très très saisonnier. Bien sûr, si les pêcheurs ne peuvent pêcher que 10 semaines, les travailleurs d'usine sont eux aussi limités à 10 semaines, pas dans tous les cas, mais dans beaucoup de cas.

Alors, ce changement de 10 à 14 semaines, tel qu'il est proposé dans ce projet de loi, représente un changement majeur qui représente une menace à certaines familles, une menace à la stabilité du revenu familial.

Bien sûr, peut-être que juste une personne dans la famille sera affectée, mais chez nous comme ici, comme dans beaucoup de familles, il faut que les deux parents travaillent pour «arriver», pour essayer de «joindre les deux bouts».

Et si un des deux ne peut se qualifier pour l'assurance-chômage, eh bien, on sera obligé de vivre avec un seul revenu, parce qu'à ce moment-là, on ne pourra pas se qualifier pour les bénéficiaires du Programme de bien-être social. Ce qui veut dire que le revenu de la famille sera coupé juste en deux, et déjà, on vit à la limite, on ne peut pas demander à ces familles de faire avec moins! Les gens préféreraient de loin travailler!

On parle aussi dans ce projet de loi sur lequel le gouvernement allait mettre beaucoup d'emphase sur l'entraînement. Cela n'est pas mal pour nous. Parce que si vous êtes sans emploi et que vous vous qualifiez pour un Programme d'assurance-chômage ou un programme de formation, eh bien, «bingo!», vous gagnez du même coup un billet, ou on devrait au moins vous offrir un billet pour vous déménager dans d'autres régions du pays qui sont plus prospères.

Pourquoi? Parce que, monsieur le Président, vous pouvez avoir tous les programmes de formation que vous voulez, s'il n'y a pas d'emploi après ce programme, vous ne serez pas plus avancé.

C'est justement une des lacunes de ce programme, de ces changements, qu'on n'a pas prévu de programme de plein emploi. Mais qu'avons-nous fait? Au lieu de nous donner des chances d'emplois, on a tout coupé les programmes qui pouvaient nous aider à créer des emplois.

Je parlais tantôt de l'APECA, soit l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, où on nous avait promis, et le premier ministre (M. Mulroney) avait dit: Un milliard de dollars sur cinq ans. Et on s'aperçoit maintenant que c'est pour 7 ans! On s'aperçoit que l'argent pour les ententes et sous-ententes de développement dans les pêches, la forêt, le tourisme. . . Et j'entendais aujourd'hui que les sous-ententes de tourisme ne seront même pas renouvelées, mais que les sommes prévues pour ces sous-ententes seront prises maintenant à même les fonds de l'APECA.